



CAN 2015 : l'UNOCA encourage les équipes à respecter le fair-play et à renforcer leur esprit de fraternité

Libreville (Gabon), 15 janvier 2015 – Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abdoulaye Bathily, encourage les équipes à observer le fair-play et à renforcer l'esprit de fraternité lors de la 30^e Coupe d'Afrique des nations (CAN), qui aura lieu du 17 janvier au 8 février 2015 en Guinée équatoriale. Il demande également aux supporters et aux spectateurs de faire preuve de discipline en évitant des actes de violence ou tout débordement pouvant compromettre le bon déroulement de la compétition.

« Le football n'est pas seulement un jeu ou un divertissement, mais aussi un moyen de promouvoir et de diffuser les valeurs telles que l'endurance, la diversité, la solidarité et l'esprit d'équipe ainsi que l'acceptation des règles établies », explique M. Bathily. « Ce sport populaire permet de bâtir une culture de la tolérance en favorisant la compréhension et le respect mutuel entre des acteurs d'horizons divers », ajoute-t-il.

« Le football est également un facteur d'unité au service de la paix et du développement », poursuit le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, saluant la contribution des fédérations sportives nationales et de la Confédération africaine de football (CAF) dans la lutte contre les fractures sociales et la promotion d'une Afrique positive et dynamique.

M. Bathily félicite les footballeurs pour leur participation significative et très appréciée dans ces actions citoyennes. Celles-ci cadrent avec les valeurs que défendent les Nations Unies à travers plusieurs instruments adoptés par l'Assemblée générale de l'ONU, y compris la Résolution 66/5 du 17 octobre 2011 relative à « l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ». Il en est de même de celle du 18 octobre 2010 (65/4) intitulée « le sport, moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix ». De plus, la Résolution 13/27 du 26 mars 2010 (Conseil des droits de l'Homme) encourage « un monde du sport exempt de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ».

C'est dans cet esprit que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et la Confédération africaine de football (CAF) ont signé un cadre de partenariat le 10 novembre 2012 en marge de la 8^e édition de la CAN féminine qui a eu lieu à Malabo. La CAF a apporté son soutien au lancement du "Tournoi de la Paix" initié par l'UNOCA en septembre 2013. Par ailleurs, les deux institutions ont co-organisé un match international amical "pour la paix et la sécurité en Afrique centrale" le 7 décembre 2012 à Brazzaville entre les Diables noirs du Congo et le Tout puissant Mazembé de la RDC (0-2).

« Nous devons continuer à travailler ensemble pour faire en sorte que le sport en général, et le football en particulier, reste un puissant vecteur de communion, de cohésion sociale, de coexistence pacifique et d'épanouissement ainsi qu'un précieux outil de diplomatie préventive », indique M. Bathily, souhaitant que pendant la CAN 2015, le calme et la paix règnent dans tous les pays pour permettre aux populations de profiter des moments de joie qu'offre cette grande fête du football continental.

Parmi les seize équipes qui y prendront part, cinq appartiennent à la sous-région Afrique centrale couverte par l'UNOCA : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et la République Démocratique du Congo. Les autres pays qualifiés sont l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Sénégal, la Tunisie et la Zambie.